



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le mardi, 27 octobre 2020
à 18h30**

1. **Ouverture de la séance**

1.1 Tenue de la présente séance à huis clos

2. **Adoption de l'ordre du jour**

3. **Retour sur les résolutions et règlements non approuvés par le maire**

4. **Retour sur la période de questions de la dernière séance**

5. **Procès-verbaux**

5.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 6 octobre 2020

6. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**

6.1 Demande de traitement équitable à la ministre de la Sécurité publique - Financement du Service de police de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (20201010-726)

6.2 Demande à « Carrière Bernier Ltée » de retirer les sols contaminés transportés sur des lots de la Ville

6.3 Recommandation au Comité des finances pour un gel du compte de taxes en 2021

7. **Finances municipales**

7.1 Ratification des listes des comptes à payer et d'opérations bancaires

7.2 Octroi de subventions (20200912-670)

7.3 Vente d'un véhicule d'intervention de marque « Freightliner »
(20200919-691)

7.4 Octroi de subventions (20201010-734)

8. **Ressources humaines**

8.1 Suspension d'un employé (20200919-679 et 20201017-762)

8.2 Adoption d'un nouvel organigramme du Service des technologies de l'information (20200912-658)

8.3 Embauche temporaire au poste de directeur adjoint du Service de sécurité incendie (20201003-716)

8.4 Affectation temporaire au poste de coordonnateur - Entretien des bâtiments au Service des travaux publics (20201010-723)

8.5 Octroi du contrat suivant :

8.5.1 SA-1234-AD-20 Services professionnels d'assistance juridique dans le cadre de la négociation de la convention collective des policiers pour 2020 et 2021 (20201017-749) (*gré à gré*)

8.6 Signature d'une entente de fin d'emploi (20201017-744)

8.7 Signature d'une entente de fin d'emploi (20201014-743)

8.8 Embauche au poste d'adjointe administrative au cabinet du maire (20201010-739)

8.9 Affectation temporaire au poste de Commandant – Division patrouille et surveillance du territoire au Service de police (20200926-700)

9. **Culture, développement social et loisir**

9.1 Signature d'une convention avec l'artiste Robert Lorrain – Exposition de sculptures (20200905-640)

9.2 Octroi du contrat suivant :

9.2.1 SA-370-LO-20 Acquisition d'une borne de prêt libre-service et de barrières de sécurité - Bibliothèque Adélar-Berger (20201003-708) (*gré à gré*)

10. **Infrastructures et gestion des eaux**

10.1 Octroi des contrats suivants :

10.1.1 SA-361-IN-20 Fourniture et livraison de polymère cationique sec en sac (20201017-742)

10.1.2 SA-365-IN-20 Travaux d'infrastructures sur une partie du boulevard Croisetière Nord et sur une partie de la rue Victor (20200718-543)

- 10.2 Signature d'un protocole d'entente avec le ministère des Transports du Québec concernant des travaux d'entretien paysager-Route 133 et chemin de la Grande-Ligne Est (20200919-690)
- 10.3 Signature d'une entente de collaboration avec le ministère des Transports du Québec - Plans, devis et de documents d'appel d'offres - Travaux d'amélioration et de réfection de chaussée - chemin du Grand-Bernier Nord - rue Pierre-Caisse (route 219) (20201010-735)
- 10.4 Signature d'une entente de collaboration avec le ministère des Transports du Québec pour la réalisation d'une étude de réaménagement géométrique de l'intersection du chemin du Clocher et de la route 219 (20201010-736)
- 10.5 Plan d'action - Réduction du plomb dans l'eau potable (20201024-767)

11. **Toponymie et circulation**

- 11.1 Modification de numéros civiques sur le chemin des Patriotes Est (20200919-686)
- 11.2 Résolution relative au stationnement - Chemin Saint-André, rues Théodore-Bécharde et Saint-Eugène (20200926-705 et 20200926-704)

12 **Travaux publics**

- 12.1 Octroi du contrat suivant :
 - 12.1.1 SA-2770-TP-20 Entretien des sites de disposition des neiges usées « Caldwell » et « 3^e Rang » (20200919-673)

13 **Sécurité publique**

14 **Urbanisme**

- 14.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure
 - 14.1.1 DDM-2020-4818 Francis Rouleau - Immeuble situé au 1240, rue Roger-Gervais (20200919-676)
 - 14.1.2 DDM-2020-4820 France Coolidge et Paul Mongrain - Immeuble constitué du lot 5 073 597 du cadastre du Québec situé sur la rue des Trembles (20200919-678)
 - 14.1.3 DDM-2020-4824 Marie-Josée Labrecque - Immeuble constitué du lot 3 269 437 du cadastre du Québec et situé sur la rue du Village-Boisé (20200919-684)
 - 14.1.4 DDM-2020-4827 Jean Robitaille - Immeuble situé au 146, rue du Centre (20200919-681)

- 14.1.5 DDM-2020-4828 STA Architectes inc. - Immeuble constitué du lot 5 895 986 du cadastre du Québec et situé sur la rue Saint-Paul (20200912-663)
- 14.1.6 DDM-2020-4829 Joël Collins-Demers - Immeuble constitué du lot 3 613 118 du cadastre du Québec situé sur la rue de la Noraye (20200919-683)
- 14.1.7 DDM-2020-4838 Roger Beaudin - Immeuble situé au 34, boulevard Saint-Luc (20200926-696)
- 14.2 Étude et décision relatives à diverses demandes d'usage conditionnel
- 14.2.1 UC-2020-4815 Geneviève Gamache - Immeuble constitué du lot 3 266 698 du cadastre du Québec et situé sur la rue Jules-Verne (20200919-675)
- 14.2.2 UC-2020-4819 France Coolidge et Paul Mongrain - Immeuble constitué du lot 5 073 597 du cadastre du Québec situé sur la rue des Trembles (20200919-677)
- 14.2.3 UC-2020-4822 Joël Collin-Demers - Immeuble constitué du lot 3 613 118 du cadastre du Québec et situé sur la rue de la Noraye (20200919-682)
- 14.2.4 UC-2020-4825 Architecture L. Gagné - Immeuble situé au 9, rue Saint-Gérard (20200919-685)
- 14.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale
- 14.3.1 Divers plans d'implantation et d'intégration architecturale
- 1) PIA-2019-4433 PPU Urbanistes-Conseils - Immeuble situé au 400, boulevard du Séminaire Nord (20200919-680)
 - 2) PIA-2019-4694 Studio VIP - Immeuble situé aux 177-187, rue Richelieu (20201017-745)
 - 3) PIA-2020-4744 STA Architectes inc. - Immeuble constitué du lot 5 895 986 du cadastre du Québec et situé sur la rue Saint-Paul (20200912-661)
 - 4) PIA-2020-4830 Groupe Sebric inc. - Immeuble situé aux 76-84, rue Saint-Paul (20201010-728)
 - 5) PIA-2020-4836 Isabelle Papineau - Immeuble situé au 380, 9^e Avenue (20200919-694)
 - 6) PIA-2020-4840 Roger Beaudin - Immeuble situé au 34, boulevard Saint-Luc (20200926-697)

- 7) PIA-2020-4844 Pierre Beaulieu - Immeuble situé au 638, chemin des Vieux-Moulins (20201010-731)
- 8) PIA-2020-4845 Philippe Gagné - Immeuble situé aux 210-216, rue Foch (20201010-732)
- 9) PIA-2020-4850 Dominic Roy - Immeuble constitué du lot 6 330 798 du cadastre du Québec et situé sur la 9^e Avenue (20201010-730)
- 10) PIA-2020-4855 Madore Nathalie - Immeuble situé au 70, rue Saint-Georges (20201017-748)

14.3.2 PIA-2020-4813 - Artesa inc. - Immeuble situé au 223, boulevard Saint-Luc (20200926-702)

14.4 Adoption du second projet des règlements suivants :

14.4.1. Règlement n° 1928

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- d'autoriser, à même la zone I-1428, les usages « Défense civile » et « Base, collège ou réserve militaire » du groupe « Communautaire (P) », certains usages du groupe « Industrie (I) » liés à la « Fabrication de machines » et à la « Fabrication de matériel militaire », ainsi que l'entreposage extérieur, sous réserve de certaines conditions.

La zone I-1428 est située sur le boulevard du Séminaire Sud, du côté est, au nord du Club de golf Saint-Jean »

14.4.2. Règlement n° 1931

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- d'agrandir la zone H-1250 à même une partie de la zone H-1261 afin de permettre la classe d'usage « bifamiliale » du groupe Habitation (H) à un (1) seul étage ;
- de réduire dans la zone H-1250 le nombre d'étage(s) minimal prescrit pour un bâtiment principal de la classe d'usages « Bifamiliale » du groupe Habitation (H) à un (1) seul étage ;
- permettre dans la zone H-1250 les structures des suites « juxtaposée » et « superposée et juxtaposée » pour un bâtiment principal de la classe d'usages « Bifamiliale » du groupe Habitation (H).

Ces zones sont situées sur la rue Dorchester, du côté ouest, entre les rues Lebeau et Saint Michel »

14.5 Adoption du second projet de la résolution suivante :

14.5.1. PPCMOI-2020-4841 – Lots 3 423 685, 3 423 686, 3 423 687 et 3 423 688 du cadastre du Québec et situés sur la rue Champlain

- 14.6 Appui à diverses demandes d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec
- 14.6.1. ZAP-2019-4663 Patrice Landry - Immeuble situé au 290, 3^e Rang (20201003-709)
- 14.6.2 ZAP-2020-4856 Le Mas des Patriotes inc. / France Cliche - Immeuble constitué du lot 3 091 117 du cadastre du Québec et situé sur le chemin des Patriotes Ouest (20201010-725)
- 14.7 Étude et décision relatives à une demande de modification aux règlements d'urbanisme :
- 14.7.1 MRU-2020-4804 Zone H-2791 (600, rue Baillargeon) (20201017-746)

15 Transport et mobilité urbaine

- 15.1 Annulation du 2^e versement des frais pour l'année 2020 relativement à l'entente avec le CEGEP de Saint-Jean-sur-Richelieu pour les étudiants (20201003-706)
- 15.2 Don de titre de transport - École Marie-Rivier (20201003-707)

16 Avis de motion

- 16.1 Règlement n° 1933 (20201017-740)
- « Règlement modifiant le règlement n° 1077 sur l'assainissement des eaux et ses amendements afin de permettre la signature d'entente particulière et d'y apporter divers correctifs »
- 16.2 Règlement n° 1934 (20201014-760)
- « Règlement autorisant le financement d'honoraires professionnels pour la préparation de plans et devis ou d'études en vue de la réalisation de travaux d'infrastructures, décrétant une dépense n'excédant pas 152 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17 Règlements

- 17.1 Règlement n° 1827
- « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :
- d'agrandir la zone C-3545 à même la totalité de la zone C-3543;
 - d'augmenter dans la zone C-3545, le nombre d'étages minimal et la hauteur minimale prescrits pour un bâtiment principal, pour les fixer respectivement à 2 étages et à 6 mètres;
 - de retirer dans la zone C-3545, les usages appartenant aux classes « Unifamiliale », « Bifamiliale », « Trifamiliale » et « Multifamiliale » du groupe habitation (H).

Ces zones sont situées sur la 2^e Rue, du côté ouest, entre la 4^e et la 6^e Avenue »

17.2 Règlement n° 1925

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- de ne plus permettre dans la zone C-5511 les usages du groupe Habitation (H), soit les classes d'usages « Unifamiliale », « Bifamiliale » et « Trifamiliale »;
- de réduire à l'intérieur de la zone C-5511 la largeur et la superficie minimale prescrites pour un terrain.

Cette zone est située sur la route 104, du côté sud, à l'est du boulevard Croisetière Nord et à l'ouest du 3^e Rang »

17.3 Règlement n° 1930

« Règlement modifiant le règlement n° 1275 concernant la circulation et le stationnement des véhicules dans les limites de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu afin de tarifier les stationnements P-3 et P-4 »

17.4 Règlement n° 1932

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de remplacer la carte de la plaine inondable portant le numéro 31H06-020-1010, dont le dépôt légal est daté du deuxième trimestre de 2008 par la carte intitulée « Règlement 562 – annexe B » datée d'avril 2020, et ce, en conformité au schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu »

18 Correspondance et dépôt de documents au conseil municipal

18.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 15 juillet 2020

18.2 Approbation des règlements suivants par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation :

- Règlement n° 1832: « Règlement retenant les services de professionnels et autorisant le paiement de leurs honoraires pour la préparation de plans et devis en vue de l'exécution de travaux de construction d'un bâtiment municipal regroupant l'ensemble des activités du Service des travaux publics ainsi que celles de la Division approvisionnement du Service des finances, décrétant une dépense n'excédant pas 2 301 000 \$ et un emprunt à cette fin » ;
- Règlement n° 1868: « Règlement autorisant la réalisation de travaux de reconstruction et d'amélioration des infrastructures pour des sections des rues Richelieu et Saint-Charles, décrétant une dépense n'excédant pas 15 162 000 \$ et un emprunt à cette fin » ;

- Règlement n° 1899: « Règlement autorisant l'exécution de travaux d'aqueduc sur la rue de la Pépinière et sur la section du chemin des Patriotes Est, située entre la rue Guertin et la rue de la Pépinière, décrétant une dépense de 1 867 000 \$ et un emprunt à cette fin » ;
 - Règlement n° 1902 : « Règlement autorisant l'exécution de travaux d'aqueduc sur une partie de l'avenue du Parc ainsi que des travaux d'aqueduc, de fondation et de pavage sur la rue du Village-Boisé, décrétant une dépense de 1 318 000 \$ et un emprunt à cette fin » ;
 - Règlement n° 1912: « Règlement autorisant l'exécution de travaux de réfection des infrastructures pour la rue Lavoie ainsi que pour la section de l'avenue Landry située entre l'avenue Bessette et la rue Nadeau décrétant une dépense de 1 724 000 \$ et un emprunt à cette fin» ;
 - Règlement n° 1919: « Règlement autorisant la réalisation de travaux de construction (prolongement) d'un collecteur d'égout pluvial pour la portion comprise entre l'arrière-lot des propriétés situées en front de la rue Saint-Michel jusqu'à la rue Caldwell, décrétant une dépense n'excédant pas 6 639 000 \$ et un emprunt à cette fin» ;
 - Règlement n° 1924: « Règlement retenant les services de professionnels et autorisant le paiement de leurs honoraires pour l'élaboration d'un plan directeur des biens immobiliers ainsi que pour l'exécution de certains travaux d'urgence, décrétant une dépense de 711 000 \$ et un emprunt à cette fin » ;
- 18.3 Liste des personnes embauchées par la directrice du Service des ressources humaines pour la période du 1^{er} au 31 août 2020
- 18.4 Lettre adressée au conseil municipal de la part du « Groupe Mobilisation » en vue de les informer qu'afin d'éviter un bouleversement brusque et irréversible du climat et ses conséquences catastrophiques, l'état d'urgence climatique doit être reconnu maintenant
- 18.5 Lettre d'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation relativement à la proportion médiane et du facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
- 18.6 Registre cumulatif des achats au 30 septembre 2020
- 18.7 Procès-verbal de correction - Règlement n° 1899
- 18.8 Liste des personnes embauchées par la directrice du Service des ressources humaines pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2020
- 18.9 Rapport d'étape des réalisations relatif à la politique et au plan d'action 2017-2020 de la municipalité amie des aînés
- 18.10 Document d'informations relatif à l'aéroport daté du 1^{er} octobre 2020

19 Période de questions

20 Période de questions et de communications des membres du conseil municipal au public

21 Levée de la séance